

Règlement Coupe Inter-Entreprise VLVS - saison 2025-2026



1 - ORGANISATION DE LA COUPE

La coupe Inter entreprise VLVS est une compétition de **volley loisir 6x6 mixte** organisée en 4 tours :

- 1er tour : poules Brassages réparties par tirage au sort.
 - >> Les 32 meilleures équipes restent en course pour la Coupe Principale.
 - >> Les autres jouent la consolante
- 2ème tour : poules Brassages réparties selon classement du 1er Tour.
 - >> Les 16 meilleures équipes restent en course pour la Coupe Principale.
 - >> Les autres jouent la consolante et match de classement.
- 3ème tour : poules hautes, poules basses selon classement du 2^{er} Tour.
 - >> Les 8 meilleures équipes restent en course pour la Coupe Principale.
 - >> Les autres jouent la consolante et match de classement.
- 4ème tour : matchs de classement et ½ finales puis finale selon classement du 3eme Tour.
 - >> désignation des vainqueurs de la coupe Inter-Entreprise VLVS et Consolante (+ classement)

2 - CALENDRIER DE LA COUPE

Les matchs se dérouleront les semaines suivantes

- Tour 1 : Semaine du 15 au 18 décembre 2025 (avant les vacances de Noël)
- Tour 2 : Semaine du 2 au 5 février 2026 (avant les vacances d'Hiver)
- Tour 3 : Semaine du 30 avril au 2 mai 2026 (avant les vacances de Printemps)
- Tour 4 : Semaine du 17 et 18 mai 2026 (avant les vacances d'Été)

3 - INSCRIPTION A LA COUPE

Pour les équipes issues du championnat VLVS :

- Elles sont inscrites automatiquement à la coupe
- Elles doivent néanmoins confirmer leur participation

Pour les équipes extérieures au championnat VLVS :

- Elles peuvent également participer à la coupe
- Une participation de 40 € par équipe sera demandée
- Elles doivent respecter les conditions d'effectifs et de mixité

4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- La date limite d'inscription à la coupe est fixée au **01/12/2025**
- **Les équipes inscrites s'engagent à participer aux 4 tours**
- Chaque équipe peut porter le nom d'une entreprise ou association afin de mettre en avant cette organisation dans nos différentes communications

5 - MODALITÉS DES MATCHS

Les matchs se jouent en 1 set gagnant de 21 pts sec. (Le 1^{er} à 21 points a gagné)

Pendant les 3 tours, chaque équipe sera classée selon 3 divisions : D1, D2, D3.

Concernant les équipes issues des championnat VLVS :

- Les équipes D1 VLVS seront classées D1 pour la coupe
- Les équipes D2 VLVS seront classées D2 pour la coupe
- Les équipes D3 VLVS seront classées D3 pour la coupe

Concernant les équipes extérieures :

- Toute équipe « Occasionnelle » sera classée D3 par défaut.
(Selon l'historique des équipes inscrites le bureau peut décider d'un classement en D2)
- Toute équipe issue d'un championnat FFVB (hors Loisir) sera classée D0 par défaut
- Le bureau VLVS se réserve le droit de faire des ajustements, au cas par cas, afin de garantir le

meilleur équilibre possible

Application des Handicaps :

- Matches entre 2 équipes de même division : Pas de handicap
- Match entre 2 équipes ayant 1 division d'écart : un handicap sera appliqué (-3 ; +1)
- Match entre 2 équipes ayant 2 divisions d'écart : un handicap sera appliqué (-4 ; +3)

6 - REMPLACEMENTS

Les remplacements de joueurs entre équipes sont acceptés, néanmoins un joueur remplaçant provenant d'une équipe d'une division supérieure n'aura pas le droit d'attaquer.

7 - ARBITRAGE

Pour rythmer la rencontre dans les poules, les équipes qui ne jouent pas seront désignées pour arbitrer.

**La Coupe Inter-Entreprise VLVS est une compétition loisir conviviale,
vous devez respecter les règles, les arbitres, les adversaires, le matériel et être de bonne foi !**

8 - RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DU VOLLEY

Au service, le ballon doit être frappé avec une main ou toute autre partie du bras après avoir été lancé en l'air ou lâché de la main. Au moment de servir le joueur doit être derrière la ligne de fond et à l'intérieur des lignes de côté. (Certains gymnases n'ayant pas beaucoup d'espace entre la ligne du fond et le mur il est autorisé de mettre un pied sur la ligne au moment de servir).

En jeu, le ballon doit toujours être frappé (1 contact bref) et non accompagné de la main, sinon faute balle et point à l'adversaire. On peut frapper la balle avec toutes les parties du corps y compris le pied (sauf au moment de servir). 3 touches successives maximum par équipe. Exception : le contre n'est pas compté pour une touche.

Fautes de toucher de balle :

Le « collé » : la balle est poussée et non frappée

Le « doublé » : la balle est touchée deux fois par le même joueur

La pénétration n'est pas comptabilisée comme faute si elle ne concerne qu'une partie du pied et ne gêne ni l'adversaire ni le jeu.

Le filet ne doit en aucun cas être touché entre les 2 mires par un joueur. (Faute balle et point à l'adversaire)

L'attaque par un joueur arrière ne doit pas se passer dans la zone des 3 mètres. (Faute balle et point à l'adversaire)

9 - CONVIVIALITÉ DE LA COUPE

Pour les 3 premiers tours, compte-tenu du grand nombre de joueurs présents, nous demandons à chaque équipe d'apporter :

- 1 mets salé (type tarte salée, quiche, pizza...)
- 1 mets sucré (gâteau, tarte sucrée...)
- 2 boissons softs
- 2 non-softs ou bières

Pensez à apporter des gobelets pour votre équipe et des serviettes. Nous recommandons aux équipes d'une même poule de s'organiser en amont de la soirée.

Le 4ème tour - phases finales - permet de clôturer la saison en réunissant l'ensemble des équipes dans un seul gymnase. Cette soirée conviviale autour d'une buvette et un ravitaillement solide offert par VLVS permettra de remercier les participants et sera l'occasion de récompenser les équipes qui se seront distinguées au cours du Championnat, de la Coupe et du challenge convivialité David Guichardet.

10 - COMMUNICATION

Des photos, vidéos et noms d'équipes seront susceptibles d'être publiés sur notre site internet, sur les réseaux sociaux et dans la presse locale.

11 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'engagement de votre équipe entraîne l'acceptation du présent règlement par l'ensemble de vos Joueurs.